



jti CERTIFIÉ



Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

ECO & FINANCES

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Message de la Rédaction

Bonjour chers partenaires et lecteurs.

Nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour l'intérêt que vous portez à notre média. Nous vous souhaitons, une bonne et heureuse année 2026 et profitons de l'occasion pour vous informer que nous serons en congés à partir du lundi 12 au lundi 26 janvier 2026.



PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2025

Le FMI partage ses analyses stratégiques avec la communauté universitaire de la FASEG à Lomé

Page 3

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES



2025, année déterminante dans la politique d'investissement du Togo P.4

CLIMAT DES AFFAIRES



14.202 entreprises créées au Togo en 2025 P.2

INCLUSION FINANCIÈRE

La CDC-CI entre au capital de Green-Pay aux côtés d'Orange Côte d'Ivoire Participations P.6



CANALBOX

FIBREZ SANS FRAIS

PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE L'INSTALLATION À **0 FCFA**

*Paiement du premier forfait mensuel à la souscription

TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ

8866 www.canalbox.tg

Coût de l'appel : 20 FCFA.

ECO & FINANCE, premier quotidien certifié par JTI au Togo

Climat des affaires

14.202 entreprises créées au Togo en 2025

Selon les dernières statistiques de création d'entreprises récemment publiées par le Centre de formalités des entreprises (CFE), 14.202 entreprises ont été créées en 2025 au Togo, soit une légère baisse de 4,8% par rapport à l'année précédente (2024), où 14.919 entreprises ont été enregistrées.

Yves ATCHANOUVI

Dans le détail, 11.556 structures ont été portées par des Togolais contre 2646 pour

des nationalités étrangères. Malgré la tendance baissière, la dynamique entrepreneuriale demeure soutenue. Sur l'ensemble des dernières années, le nombre



de créations d'entreprises dépasse régulièrement la barre des 10.000 par an. Cette performance est à

mettre à l'actif des réformes engagées pour améliorer le climat des affaires, simplifier les procédures administratives et renforcer l'attractivité de l'économie nationale.

Les efforts consentis en matière de formalisation, de digitalisation des services et d'accompagnement des porteurs de projets continuent de créer un environnement favorable à l'initiative privée.

FSRP

Près de 200 producteurs agricoles et semenciers prennent part aux journées portes ouvertes et visites guidées sur les parcs satellites de technologies et d'innovations de l'ITRA à Sarakawa et à Dapaong

L'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) a organisé ses premières Journées Portes Ouvertes et visites guidées sur des parcs satellites de technologies et d'innovations mis en place avec l'appui du FSRP-Togo. Environ 200 producteurs agricoles et semenciers ont participé à ces Journées Portes Ouvertes organisées du 18 au 19 décembre 2025 à Dapaong et à une visite guidée le 16 décembre 2025 à Sarakawa.

En effet, suite au succès du premier Parc de technologies et d'innovations Agricoles (PTIA) implanté à Davié en 2023 avec l'appui du CORAF, la coordination nationale du FSRP-Togo a accompagné l'ITRA dans la mise en place des parcs satellites de technologies et d'innovations à Sarakawa (région de la Kara) et à Dapaong (région des Savanes). Ces parcs satellites encore appelé technoparc de proximité ont été créés pour rapprocher les innovations issues de la recherche des producteurs des zones éloignées et renforcer leur adoption. Ils constituent des plateformes de démonstration, d'apprentissage de formation et

de diffusion des technologies agricoles. L'organisation de ces premières Journées Portes Ouvertes et visite guidée a offert à près de 200 visiteurs (producteurs agricoles, semenciers, et autres acteurs du secteur), l'opportunité de découvrir et d'évaluer plusieurs variétés améliorées de cultures. Il s'agit notamment du soja (CRASS-1910P1, ITRA-SJ171), du sorgho (variétés Soubatimi et Pépé Kalé), du riz pluvial stricte (WAB0019634, WAB0019715), des légumineuses en particulier le niébé (WANG KAE), l'arachide (IS1, L-GHA ITRA-SH2, ITRA-RAF et SH470P) ainsi qu'une diversité de variétés de patate douce (Apomuden



1 et 2, Amouzoukopé, Djété Jaune). Ces technologies ont été appréciées pour leur précocité, leur rendement et leur potentiel d'adaptation aux conditions agroécologiques locales.

Selon le Coordonnateur scientifique du DARS, l'appui du FSRP Togo a permis de concrétiser la mise en place des parcs satellites, qui constituent de véritables espaces de démonstration et de vulgarisation des technologies issues de la recherche.

Ainsi depuis 2022, plusieurs réalisations majeures ont été rendues possibles grâce à l'appui de la coordination nationale du FSRP Togo, notamment :

- la mise en place de deux (02) parcs satellites dans les régions de la Kara et des Savanes ;
- la conduite de tests en milieu paysan sur deux (02) campagnes agricoles (2023 et

2024) dans les six (06) régions agricoles du Togo, portant sur le riz, le maïs, le sorgho et les légumineuses (arachide, niébé, soja) ;

• L'organisation des Ateliers Périodiques de Revue des Technologies (APRT) dans les six régions agricoles ;

• le renforcement du transfert de technologies à travers le Dispositif d'Appui à la Recherche Système (DARS) de l'ITRA.

Grâce à ces interventions, les résultats suivants ont été enregistrés à ce jour :

• Plus de 900 producteurs ont participé directement aux essais en milieu paysan, favorisant l'appropriation des technologies et des bonnes pratiques agricoles ;

• 244 producteurs leaders avec environ 150 conseillers agricoles ont été renforcé dans l'utilisation de la

plateforme digitale interactive FeSeRWAM, permettant un meilleur accompagnement des producteurs dans le choix variétal et la gestion des engrains ;

• Près de 200 producteurs agricoles et semenciers ont activement participé aux Journées Portes Ouvertes et visite guidée sur les parcs de technologies et d'innovations de Sarakawa et Dapaong ;

L'adoption progressive de ces différentes technologies a permis aux producteurs d'enregistrer des améliorations substantielles de leurs rendements

• Les producteurs ayant adopté les variétés améliorées de sorgho (Soubatimi) témoignent d'une augmentation notable des rendements allant jusqu'à 5 t/ha, contre environ 1 t/ha pour les variétés locales ;

• De même, les producteurs d'arachide utilisant la variété IS1 ont vu leurs rendements passer à 2 t/ha contre 0,5 t/ha auparavant. Ces améliorations de rendement contribuent à une hausse des revenus des producteurs, entraînant des changements positifs significatifs dans leurs conditions de vie.

Perspectives économiques 2025

Le FMI partage ses analyses stratégiques avec la communauté universitaire de la FASEG à Lomé

La Représentante résidente du Fonds monétaire international (FMI) au Togo a animé, ce mardi 06 janvier 2026, une conférence de haut niveau consacrée aux perspectives économiques pour l'année 2025. La rencontre s'est tenue à l'étage de la direction de la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG), sur le campus Nord de l'Université de Lomé, en présence d'étudiants, d'enseignants-chercheurs et de responsables académiques.

Patience SALLAH

Cette conférence s'inscrit dans une dynamique de rapprochement entre le monde universitaire et les institutions financières internationales, visant à renforcer la compréhension des grands enjeux macroéconomiques contemporains. À travers une présentation claire et structurée, Racheeda Boukezia, Représentante résidente du FMI au Togo, a dressé un panorama des tendances économiques mondiales et régionales attendues en 2025, tout en mettant en lumière leurs implications pour les économies africaines, en particulier celles de l'Afrique subsaharienne.

Plusieurs thématiques majeures ont été abordées au cours des échanges, notamment les perspectives de croissance économique, l'évolution de l'inflation, la soutenabilité de la dette publique, les réformes structurelles, ainsi que les défis liés à l'emploi et à la stabilité macroéconomique. La conférencière a souligné l'importance, pour les États, de mettre en œuvre des politiques économiques prudentes, inclusives et orientées vers le long terme afin de renforcer la résilience des économies face aux chocs externes.

Dans son analyse, Racheeda Boukezia a également attiré l'attention sur un groupe de quinze pays africains dont les exploitations économiques

globales devraient reculer à court terme. Il s'agit du Bénin, de la Tanzanie, du Togo, du Cap-Vert, de Sao Tomé-et-Principe, de la Côte d'Ivoire, du Libéria, du Malawi, des Comores, de l'Afrique du Sud, de Maurice, de l'Éthiopie, de Madagascar, du Kenya et du Lesotho. Ces perspectives, selon elle, traduisent la persistance de fragilités structurelles et de contraintes macroéconomiques dans ces pays.

S'agissant spécifiquement du Togo, la Représentante résidente du FMI a indiqué que le pays figure parmi ceux de l'Afrique subsaharienne présentant des vulnérabilités macroéconomiques élevées. Celles-ci concernent notamment la gestion



des finances publiques, l'exposition aux chocs extérieurs et la nécessité d'accélérer les réformes structurelles afin de soutenir une croissance plus robuste et inclusive.

Un accent particulier a par ailleurs été mis sur le rôle central du capital humain, de la bonne gouvernance et de l'investissement productif dans la construction d'une croissance durable. Les participants ont activement pris part aux discussions à travers une séance de questions-réponses riche et interactive, permettant d'approfondir certaines analyses et de confronter les

approches théoriques aux réalités économiques locales. En accueillant cette conférence, la FASEG réaffirme sa vocation de pôle d'excellence en matière de formation et de réflexion économique. Cette initiative du FMI contribue à enrichir le parcours académique des étudiants et à renforcer leur capacité d'analyse des politiques économiques contemporaines. Elle illustre également l'importance du dialogue entre les institutions internationales et le milieu universitaire pour mieux préparer les décideurs et économistes de demain.

Premières sessions des communes de Haho

Les travaux consacrés à l'exécution du budget primitif 2026

Notse, 6 jan. (ATOP) - Les conseillers municipaux des communes Haho 1, 2, 3 et 4 ont ouvert respectivement à Notse, Asrama, Kpédomé et Wahala, le lundi 5 janvier, leur première session ordinaire de l'année, consacrée à la mise en exécution des budgets 2026.

Ces sessions donnent droit aux élus locaux d'approfondir les études de faisabilité des différents projets validés lors de l'élaboration des budgets, de mobiliser les ressources afférentes, de visiter les sites réservés aux investissements, entre autres.

A Haho 1 (Notse), le budget primitif adopté s'élève en ressources et investissement à 431.802.714 FCFA. Les autorités communales entendent investir dans vingt-deux projets, entre autres, la

réhabilitation d'un magasin de stockage à Atchavé ; la reconstruction du hangar du grand marché de Notse ; la construction des marchés à bétails ; l'érection des bâtiments scolaires et l'exécution des projets d'installation des services d'Etat civil dans les villages.

A Asrama, dans le Haho 2, le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 224.991.677 FCFA, dont le volet investissement se chiffre à 118.303.888 FCFA. La commune s'est donnée pour indicateur l'amélioration

des conditions de vie des populations. Elle œuvrera pour la construction des hangars améliorés dans les marchés, l'assainissement urbain, l'aménagement des pistes rurales, la construction et l'équipement des salles de classes et des centres d'insertion des jeunes dans les villages. Il est également prévu la formation et l'insertion de 40 jeunes conformément aux indicateurs du Plan de développement communal.

Dans la commune Haho 3, à Kpédomé, le budget primitif voté est de 240.508.282 FCFA dont le volet investissement revient à 171.252.960 FCFA. Les domaines visés sont, entre autres, la réhabilitation des pistes de Kpédomé, l'aménagement des marchés et des sanitaires à Agbatitoé,

Akpakpakpé et Bako. La gestion des ordures pour améliorer le cadre de vie des populations et le renforcement de la collaboration entre les organisations de la société civile, les chefs traditionnels et les membres des comités de développement (CVD) pour une participation active à la vie de la commune.

A Wahala, dans le Haho 4, le budget s'équilibre à 120.682.031 FCFA dont un investissement de 62.170.031 FCFA. Les domaines prioritaires sont, entre autres, l'assainissement, l'aménagement des pistes rurales, la dotation en eau potable et la lutte contre la déscolarisation de jeunes.

Les maires de ces communes, Assila Koffi (Haho 1), Ayidoté Sossou (Haho 2), Amoudji

Komlan (Haho 3) et Kpatcha Sourou (Haho 4) ont réaffirmé l'engagement des conseils communaux à effectuer des consultations auprès des couches socioéconomiques de leurs communes afin de faciliter l'intégration des couches au développement de leurs communes.

Ces différentes communes de Haho ont à leur actif des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, des fichiers des contribuables pour la gestion des activités économiques des marchés et des Plans de développement communal (PDC) dans lesquels sont inscrits les projets d'amélioration de l'assainissement, d'implantation des ouvrages marchandes.

Environnement des affaires

2025, année déterminante dans la politique d'investissement du Togo

Dans un contexte international marqué par la volatilité financière et le resserrement des conditions de financement, le Togo est parvenu à maintenir une dynamique d'investissement soutenu, traduisant la solidité de ses choix macroéconomiques et la cohérence de sa planification stratégique. L'année 2025 restera comme un jalon déterminant dans la politique d'investissement du Togo.

Patience SALLAH

Inscrit dans la continuité de la Feuille de route gouvernementale, l'effort d'investissement a visé prioritairement les secteurs à fort impact structurel, capables de soutenir la croissance, l'emploi et la

transformation productive. Avec un budget d'investissement public estimé à plus de 540 milliards de FCFA, l'État togolais a misé sur l'accélération des infrastructures économiques et sociales, notamment dans les domaines du transport, de l'énergie, de l'agriculture et



de l'industrialisation. La Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) s'est imposée comme l'illustration la plus aboutie de cette stratégie, en consolidant son statut de pôle industriel

régional, attirant des capitaux privés nationaux et internationaux et générant plusieurs milliers d'emplois directs et indirects. Parallèlement, les investissements privés ont

bénéficié d'un environnement des affaires progressivement assaini, grâce à des réformes ciblées sur la simplification administrative, la sécurisation juridique et la modernisation des cadres incitatifs.

Cette convergence entre investissement public stratégique et capital privé productif a permis au Togo de renforcer sa base économique tout en améliorant la qualité et l'efficacité de la dépense publique.

Autotal, 2025 apparaît comme une année de maturation des investissements, moins marquée par l'annonce de projets que par leur exécution effective, signe d'un État désormais davantage orienté vers les résultats que vers l'affichage.

Fêtes de fin d'année

Contrôle des marchés, le ministère chargé du commerce et du contrôle de la qualité multiplie les descentes sur le terrain

Une semaine après sa visite de certains marchés de la capitale, le ministère chargé du commerce et du contrôle de la qualité a effectué une nouvelle descente de terrain ce mardi 30 décembre 2025. Une forte délégation conduite par le Directeur du commerce intérieur et de la concurrence a sillonné les marchés d'Akokodesséwa, de Nukafu et d'Agoè Assiyéyé. Ces opérations se situent dans le cadre de la surveillance renforcée des circuits de distribution en cette période de fêtes de fin d'année.

Patience SALLAH

Au cours de l'opération, les inspecteurs ont procédé à des contrôles rigoureux sur la qualité, la provenance et la conformité des marchandises exposées à la vente. Ce qui a permis de découvrir malheureusement auprès de certains commerçants, des produits périmés ou interdits ainsi que d'autres non marqués. Ils ont alors procédé au retrait de ces produits incriminés des étals et leurs commerçants propriétaires verbalisés.

Les saisies ont principalement concerné les boissons alcoolisées en sachet notamment de marques interdites en raison de leur composition jugée dangereuse, des biscuits et divers produits périmés ainsi



que des boissons ne disposant pas de la vignette officielle de marquage. Une disposition exigée pour garantir la conformité des produits aux normes en vigueur. Ces opérations spéciales visent à renforcer la veille

des marchés, les contrôles quotidiens des inspecteurs et la sensibilisation des opérateurs économiques. Des missions inscrites dans le cahier de charge du ministère. Elles sont destinées à protéger les consommateurs

face aux pratiques de certains commerçants peu scrupuleux qui tentent d'écouler des produits impropre en cette période de grande consommation.

« La surveillance permanente

et retirer du marché, les produits non conformes. Notre priorité est de protéger la santé du citoyen et de lui rappeler qu'il doit vérifier l'emballage, la date de péremption et nous alerter en cas de doute au numéro vert 8585 », a rassuré M. ATEKPE Makiliwe, Directeur du Commerce Intérieur et de la Concurrence au terme de l'opération.

Du côté des commerçants, le message de sensibilisation semble avoir été bien compris. « Les agents nous ont demandé d'enlever les boissons périmées et celles sans vignette. Ils nous ont clairement averti que ces marchandises ne seront plus tolérées sur le marché », a confié une commerçante au marché d'Akokodesséwa.

Les autorités appellent par ailleurs la population à rester vigilante lors de ses achats, à vérifier systématiquement les dates de péremption, les mentions légales des produits, et surtout à signaler toute anomalie en appelant gratuitement le numéro vert 8585.

lundi 5 janvier 2026

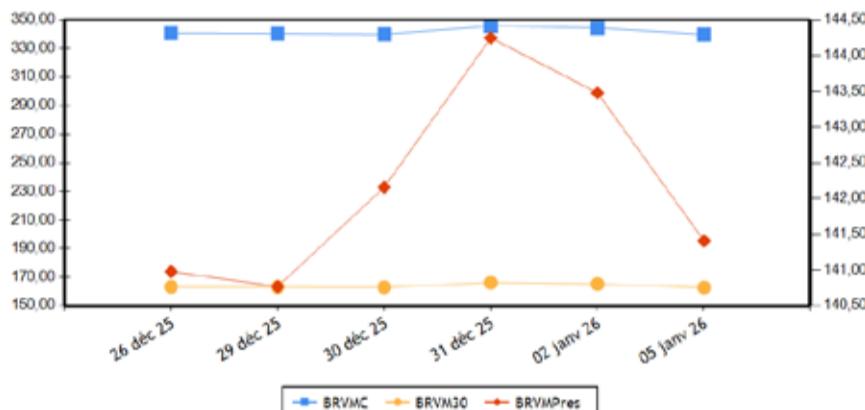
N° 2

BRVM COMPOSITE	339,85
Variation Jour	-1,34 %
Variation annuelle	-1,71 %

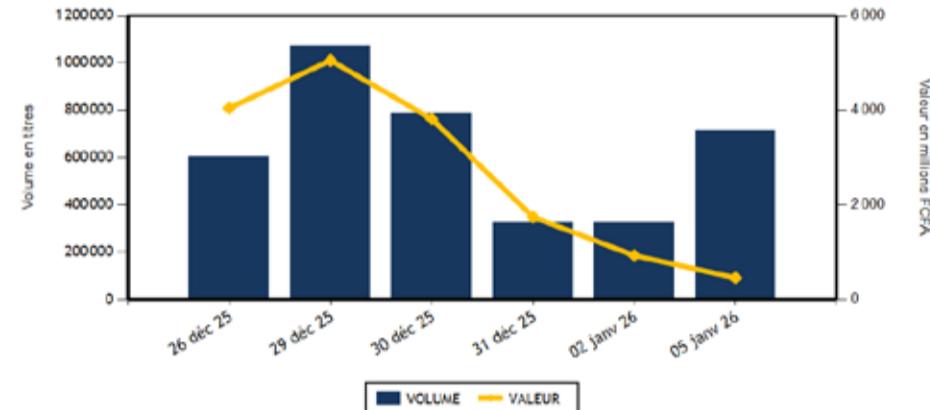
BRVM 30	162,86
Variation Jour	-1,49 %
Variation annuelle	-2,03 %

BRVM PRESTIGE	141,41
Variation Jour	-1,44 %
Variation annuelle	-1,97 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	13 103 042 588 094	-1,35 %
Volume échangé (Actions & Droits)	716 861	122,87 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	459 168 615	-47,59 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	12	9,09 %
Nombre de titres en baisse	28	3,70 %
Nombre de titres inchangés	7	-22,22 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	11 448 630 653 356	-0,02 %
Volume échangé		-100,00 %
Valeur transigée (FCFA)		-100,00 %
Nombre de titres transigés		-100,00 %
Nombre de titres en hausse		
Nombre de titres en baisse		
Nombre de titres inchangés		-100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
EVIOSYS PACKAGING SIEM CI (SEMC)	805	7,33 %	15,00 %
ORAGROUP TOGO (ORG'T)	2 635	6,04 %	9,79 %
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	1 715	2,08 %	8,54 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 480	1,22 %	-0,20 %
SOLIBRA CI (SLBC)	28 800	1,05 %	-0,35 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NEI-CEDA CI (NEIC)	1 030	-7,21 %	-14,17 %
TOTALENERGIES MARKETING SN (TTLS)	2 350	-7,11 %	-6,00 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	1 305	-6,45 %	-8,74 %
FILTISAC CI (FTSC)	2 080	-5,24 %	-6,31 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	22	-4,35 %	-4,35 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	141,41	-1,44 %	-1,97 %	27 600	202 346 470	10,45
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	216,13	-0,74 %	-0,70 %	689 261	256 822 145	13,43

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	130,87	-1,34 %	-1,70 %	716 861	459 168 615	11,60

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	92,06	-2,12 %	-2,99 %	5 879	102 736 100	9,51
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	163,32	-4,09 %	-5,61 %	17 531	29 882 160	57,44
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	144,70	-0,83 %	-0,80 %	625 924	148 046 085	9,53
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	215,68	-0,11 %	-0,19 %	9 533	68 379 895	11,55
BRVM - INDUSTRIELS	6	130,82	-1,16 %	-1,14 %	37 420	60 112 230	8,60
BRVM - ENERGIE	4	108,95	-1,84 %	-1,77 %	16 766	39 668 160	13,57
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	106,15	-0,97 %	0,24 %	3 808	10 343 985	9,48

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	11,60
Taux de rendement moyen du marché	7,76
Taux de rentabilité moyen du marché	8,19
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	180
Volume moyen annuel par séance	522 175,00
Valeur moyenne annuelle par séance	695 940 533,00

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	8,29
Ratio moyen de satisfaction	58,15
Ratio moyen de tendance	701,17
Ratio moyen de couverture	14,26
Taux de rotation moyen du marché	0,07
Prime de risque du marché	2,87
Nombre de SGI participantes	32

Inclusion financière

La CDC-CI entre au capital de Green-Pay aux côtés d'Orange Côte d'Ivoire Participations

La Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) et la fintech ivoirienne GREEN-PAY ont procédé, le mardi 31 décembre 2025, à la signature d'un protocole d'investissement marquant l'entrée de la CDC-CI au capital de GREEN-PAY.

Cette opération s'inscrit dans les missions de la CDC-CI, institution financière publique de référence, dont le rôle est de mobiliser, sécuriser et orienter des ressources de long terme vers des projets structurants, innovants et à fort impact économique et social, contribuant au développement durable de la Côte d'Ivoire, explique une note d'information consultée par Abidjan.net.

Au-delà de l'investissement financier, cette prise de participation consacre un partenariat stratégique de long terme, avec pour objectif d'accompagner des champions nationaux porteurs de solutions technologiques innovantes, capables de contribuer à la

modernisation de l'écosystème financier ivoirien et au renforcement de l'inclusion financière.

Elle vient renforcer l'actionnariat de GREEN-PAY, déjà soutenu par Orange Côte d'Ivoire Participation (OCIP), filiale du Groupe Orange, acteur majeur des télécommunications et des services numériques en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. L'entrée de la CDC-CI aux côtés d'OCIP confère à GREEN-PAY un actionnariat solide et complémentaire, associant un investisseur public de long terme et un acteur de premier plan dans le secteur de la téléphonie, au service de l'innovation, de la transformation digitale et de l'inclusion financière.

S'exprimant à cette occasion, le



Directeur Général de la CDC-CI, M. Lassina FOFANA, a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la CDC-CI de digitalisation de certaines de ses activités.

« Au-delà d'un simple investissement financier, il s'agit d'un partenariat stratégique de long terme, fondé sur la confiance, la bonne gouvernance et une vision partagée de l'innovation au service de l'inclusion financière. », a-t-il souligné.

À travers cet engagement, la

CDC-CI réaffirme son ambition de soutenir la digitalisation des services financiers, levier essentiel pour faciliter l'accès des populations et des entreprises à des moyens de paiement modernes, sécurisés et adaptés aux réalités locales.

De son côté, le Directeur Général de GREEN-PAY, M. Anouar TRABOULSI, s'est félicité de l'entrée de la CDC-CI au capital de la société, aux côtés d'Orange Côte d'Ivoire Participation, qu'il qualifie de « signal fort de crédibilité, de maturité et de

confiance pour l'écosystème fintech ivoirien ». Il a souligné que ce partenariat permettra d'accélérer le déploiement de solutions de paiement digitales innovantes et inclusives, au bénéfice des usagers et des acteurs économiques.

Pour CDC-CI, le partenariat public-privé illustre sa capacité à jouer pleinement son rôle de catalyseur de l'innovation, en soutenant des entreprises à fort potentiel et en favorisant l'émergence de solutions concrètes au service de l'économie nationale.

Intervenue à la veille de l'année 2026, cette opération traduit la volonté commune de la CDC-CI et de GREEN-PAY de contribuer à la construction d'un écosystème financier plus inclusif, plus innovant et plus durable en Côte d'Ivoire, a soutenu la note d'information.

<https://news.abidjan.net/>

École Supérieure de Passation et Gestion des Marchés Publics au Mali

Sortie d'une trentaine de diplômés

(CROISSANCE AFRIQUE)-Au Mali, l'École Supérieure de Passation et Gestion des Marchés Publics (ESPGMP) a orchestré une cérémonie de remise de diplômes aux lauréats de la septième promotion de l'établissement. Cette célébration s'est tenue le mardi 30 décembre 2025 à l'hôtel de l'Amitié.

Cette solennité marquante a compté parmi ses invités M. Alassane Ba, président de l'autorité de régulation des marchés publics et des délégations des services publics, parrain de la promotion, ainsi que M. Yoro Diakité, représentant du président de la cérémonie Ibrahim Diawara, PDG de l'entreprise IBI Groupe. Le directeur de l'école, M. Mathieu Gnoleba, était également présent aux côtés de nombreux diplômés, au nombre de dix-huit, et de leurs invités.

Le thème choisi pour cette cérémonie est : « Réinventer la passation des marchés : mutations, défis et opportunités à l'ère du numérique ». Le directeur de l'ESPGMP a affirmé dans son discours inaugural

que cette cérémonie marque un aboutissement et incarne une étape cruciale, celle du passage de la formation spécialisée à l'exercice pleinement assumé de responsabilités professionnelles au cœur de la commande publique. Selon Mathieu Gnoleba, les résultats célébrés aujourd'hui sont le fruit d'un effort collectif qui n'aurait pu être accompli sans l'engagement constant, la rigueur, l'expertise, la disponibilité et le sens de la transmission des enseignants. Il a ensuite souligné que dans nos États, la commande publique représente une part significative des budgets nationaux. Elle conditionne, a-t-il poursuivi, la qualité des infrastructures, l'accès aux services essentiels, l'efficacité des politiques publiques et la confiance des

citoyens.

Pour lui, former des experts aguerris en passation et gestion des marchés publics équivaut à investir directement dans l'excellence de l'action publique et dans le développement durable de nos nations. Ainsi, soulignera-t-il, la passation des marchés publics n'est plus simplement un mécanisme administratif destiné à l'exécution des dépenses. Elle se présente désormais comme un levier stratégique de gouvernance publique, de performance économique et de crédibilité institutionnelle.

» La promotion que nous célébrons aujourd'hui s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par des transformations profondes des systèmes d'achat publics », a-t-il précisé. Il a ajouté que la digitalisation, l'exigence accrue de transparence, la gestion des risques, l'analyse des données et la quête de performance publique ne sont plus des choix, mais des impératifs auxquels les professionnels formés dans son établissement sont appelés à répondre avec compétence et discernement.

« Nous traversons une ère de transformation profonde de la fonction des marchés publics, caractérisée par la complexité croissante des projets publics, l'internationalisation des financements, l'exigence accrue de transparence et de responsabilité, ainsi que l'irruption du numérique dans l'ensemble du cycle de la commande publique », a énuméré M. Gnoleba. S'adressant aux diplômés, récipiendaires des diplômes, M. Gnoleba a déclaré aux auditrices et auditeurs : « Ce diplôme que vous apprêtez à recevoir n'est pas une fin en soi. En le recevant, vous n'acquerez pas seulement une qualification académique. Vous acceptez une responsabilité professionnelle et citoyenne. Il constitue un engagement, celui de mettre vos compétences au service de l'intérêt général, d'agir avec intégrité et responsabilité, et de contribuer activement à la modernisation des systèmes de marchés publics à l'ère du numérique. »

Prenant la parole, le parrain a souligné que l'Afrique se dote d'une masse critique de spécialistes capables de transformer la gestion de nos

ressources publiques. Selon Alassane Bah, la digitalisation de l'E-procurement n'est plus une option futuriste, mais un impératif de transparence, d'efficacité et d'intégration. Pour lui, aucune technologie, aussi avancée soit-elle, ne peut remplacer la conscience humaine. Il a ajouté que les réformes numériques ne valent que par la qualité des femmes et des hommes qui les pilotent. Aux lauréats, Alassane Bah a précisé que ce diplôme est un point de départ. Il leur a rappelé que derrière chaque ligne budgétaire, il y a des écoles, des centres de santé, des routes et de l'eau potable pour les citoyens. « Vous n'êtes pas de simples techniciens, vous êtes des acteurs du développement », a-t-il souligné. Il a poursuivi en recommandant de s'approprier quatre qualités et d'en faire des piliers essentiels pour leur future carrière, à savoir la compétence, l'intégrité, l'engagement et la capacité d'adaptation.

Happy
New Year
جذل

2026



Votre confiance est notre plus grande richesse!
Nous sommes honorés de cheminer à vos côtés.

Ramco

superamco[®]
Les courses faciles

MAHARAJA



LG